

Loi travail : où sont les mesures pour recréer des emplois ?

Publié le 10 mai 2016

Le projet de loi Travail, tel qu'il est issu des débats de la commission des affaires sociales, ne permettra pas le développement de l'emploi, seule voie efficace pour faire reculer le chômage. Il introduit de nouvelles complexités, contraintes et sanctions.

Il perdure donc une très forte défiance de l'ensemble des chefs d'entreprise sur ce projet, qui n'est pas acceptable en l'état. Le Medef a notamment identifié trois points qui restent bloquants :

- Le CPA
- La surtaxation des CDD
- Le mandatement syndical obligatoire.

Le Medef attend donc du gouvernement et des députés qu'ils rétablissent l'ambition initiale du texte le plus rapidement possible. Dans ces conditions et dans l'attente de la version définitive du texte de loi Travail, **le Conseil exécutif du Medef a décidé de ne pas surseoir à sa participation aux négociations sur l'assurance chômage pour le moment.**